

# Le don de sang sauve des vies !

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Alors, mobilisons-nous ! Nous comptons sur vous !



« J'ai besoin d'une transfusion toutes les 4 à 6 semaines pour vivre. Pour me soigner on remplace mes globules rouges « malades » par des globules rouges « sains » qui proviennent des donneurs. »

Mélanie

## Les 4 étapes pour donner son sang :

- 1** Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,
- 2** Vous passez un entretien prédon afin de déterminer votre aptitude au don,
- 3** Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes,
- 4** Après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte. Après un don, il est important de boire beaucoup et de manger.

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.

## Les conditions pour donner son sang :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans,
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don),
- Être reconnu(e) apte au don,
- Peser au moins 50 kg,
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué).

*Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.*

## Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours,
- Après des soins dentaires : 7 jours (sauf soins de carie : 1 jour),
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes,
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois,
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [dondusang.net](http://dondusang.net)

**Association pour le don du sang  
Bénévole du canton de NEUILLY LE REAL**

L'Association pour le Don du Sang du Canton de Neuilly le réal milite pour le Recrutement et l'Information du Donneur sur les neufs communes sous a direction de l'E. F. S. (Etablissement Français du Sang).

**Qui peut donner ?**

Toutes personnes de 18 ans à 70 ans inclus (18 à 65 ans pour un don de plasma ou plaquettes), avoir un poids égal à 50Kg.

**Comment fonctionne cette association ?**

- Son siège est à la Mairie de Neuilly le Réal,
- Elle intervient pour la promotion du don du sang sur les neufs communes du canton,
- Elle reçoit l'aide des municipalités (matériel, locaux, pose de banderoles),
- Les Maires sont invités, présents ou représentés à chaque Assemblée Générale,
- Les communes sont représentées par deux délégués validés en Assemblée Générale,
- Les délégués des communes forment le Conseil d'Administration qui élit en son sein, le Bureau composé de six membres,
- Le Conseil d'Administration se réunit six ou sept fois dans l'année pour préparer les collectes de sang, le loto du mois de mars et le voyage de juillet.

**Voici quelques renseignements sur le Don du sang**

**Il existe trois types de collecte**

➤ **Le don de sang total** : Les globules rouges sont essentiellement utilisées en hématologie (maladie sang), cancérologie. Lorsque la chimiothérapie détruit les cellules de la moelle osseuse, on transfuse ainsi aux malades des plaquettes et/ou des globules rouges.

En cas d'hémorragies, lors d'un accident, d'une opération ou d'un accouchement, les globules rouges sont également transfusés.

Entre « l'entretien médical, le prélèvement et la collation » il faut compter 45 minutes.

➤ **Le don de plasma** : Vous aidez de nombreux Vous aider de nombreux malades, notamment les grands brûlés, les hémophiles, les patients souffrant de troubles de la coagulation ou de déficit immunitaire grave.

Le don dure entre 35 et 45 minutes. De votre arrivée à votre départ, il faut prévoir 1H30.

➤ **Le don de plaquettes** : Lorsque la maladie (leucémie, aplasie médullaire) ou les traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) empêchent la fabrication de cellules sanguines par la moelle osseuse la maladie est dite en aplasie.

La transfusion régulière des plaquettes est indispensable pour éviter le risque d'hémorragie.

Le don de plaquettes d'effectue uniquement sur rendez-vous en site fixe.

Tous les donateurs peuvent effectuer un don de plaquettes.

**LA SECURITE** : Chaque poche prélevée et les tubes échantillons correspondants sont enregistrés et dotés d'un code barre afin d'assurer, d'un bout à l'autre de la chaîne transfusionnelle, une parfaite traçabilité, gage de sécurité des produits sanguins.